



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E192070

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT DENIS DE LA REUNION

Siret : 819 914 888 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0015464

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75150695

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75150695

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : TOP BIS REUNION - CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

88 TER RUE JOSEPH HUBERT
97435 SAINT-PAUL

Téléphone : 02 62 48 01 72

Portable : 06 92 44 66 44

Fax :

Site Internet : topbis-reunion.com

E-mail : ramzi@topbis-reunion.com

Responsabilité légale :
TOHME RAMZI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	29/09/2021
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	29/09/2021
5913	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA (Technicité supérieure)	29/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	29/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.